



## **SEANCE PLEINIERE DU CHSCT DU 25/02/2013**

Le comité hygiène santé et conditions de travail est composé des sphères DDFIP, DOUANES, INSEE et SDNC. Il a réuni MR STOLL (directeur de la DDFIP), MME LAGARDE (directrice régionale de l'Insee, MR GUILMIN Directeur régional des douanes, l'inspecteur santé et sécurité au travail ( MR BELLOCQ, les assistants de prévention de chaque direction les délégués titulaires et suppléants des organisations syndicales et MME LE NORMAND, secrétaire animatrice du comité.

Mr STOLL Président du comité a vérifié si le quorum était atteint ( soit la présence de 50 % des délégués syndicaux ). Il a ouvert la séance en rappelant l'ordre du jour :

### **Point sur le déménagement de la direction régionale de l'INSEE**

Les 220 agents seront installés en Juillet dans leur nouveau bâtiment de 7000 m<sup>2</sup> situé au 1 RUE STEPHENSON à Montigny le Bretonneux. L'INSEE a signé un bail dans lequel figurent notamment les travaux de désamiantage pris en charge par le bailleur (propriétaire) avant de mettre leur locaux à disposition. Le document technique amiante a été transmis au CHSCT mais non examiné par ce dernier car soumis au contrôle et validé par un expert agréé. Cependant les plans nous ont été remis en séance plénière. Il apparaît que des zones des rez de rue, rez de dalle, du 1<sup>er</sup> étage au 7<sup>ème</sup> étages ont été traitées en 2010 et d'autres en 2012. Si tous les matériaux contenant de l'amiante ont été retirés dans les parties privatives, les parties communes (parkings et locaux technique) sont en état dégradé. Les organisations syndicales se sont interrogés sur la clause de précaution insérée par le bailleur dans le contrat de location, à savoir : Dans l'hypothèse de travaux futurs, l'Insee devrait financer toutes les investigations réglementaires relatives à l'établissement du diagnostic technique amiante, avant les travaux.

- **Présentation d'une étude ergonomique par l'INSEE (intervention du pôle ergonomique du ministère).**

L'espace loué étant vide la direction régionale est donc amenée à étudier la réinstallation de ses services. Elle a décidé de faire appel au pôle ergonomique du ministère qui va étudier plus spécifiquement le déménagement des unités du recensement de la population. Les grands principes de la démarche ergonomique nous ont été présentés par la directrice de l'INSEE, en l'absence de l'ergonome désigné MME GERVAIS .

A ce stade, la démarche est plutôt technique et abstraite, et nous attendons la transmission des résultats des travaux du comité de pilotage et de suivi mis en place prochainement . Le coût de cette étude est évalué à 40 000 euros et serait financée à hauteur de 20 000 euros par la direction de l'INSEE ,10 000 € par le ministère et 10000 € par le CHSC T local, moyennant la possibilité aux représentants syndicaux de participer au comité de suivi !. FO ne s'est pas encore prononcé sur le co-financement de cette étude .

### **I°bilan de l'utilisation des crédits 2012**

Dotation budgétaire 2012 = 355 972 € mais délégation de crédits à hauteur de 334 614 € Dotation exceptionnelle de 65 119 € (accordée par le ministère en compensation des impayés 2011 suite aux dysfonctionnements chorus)

soit un total de crédits de : 399 733 euros.

### **2°Répartition des sommes engagées en 2012 :**

ACTIONS INTERMINISTERIELLES : 89 488 €

ACTIONS INSEE : 10 410 €

ACTIONS DOUANES : 111 631 €

ACTIONS DDFIP : 114 009 €

ACTIONS SDNC : 20 029 €

TOTAL = 345 567 € + impayés (2011) soit 54 166 € = 399 733 euros

### **III° 1ère phase des affectations budgétaires 2013**

### **a) Détail des actions inter-directionnelles votées :**

- Fonctionnement du secrétariat CHS DI- achats de petits matériels pour 1.000,00 € ;
- 2 stages d'habilitation électrique (2j 1/2j) pour 4.048,46 € ;
- 4 stages manipulateurs extincteurs pour 4.401,28 € ;
- 4 stage SST pour 5.358,08 € ;
- 6 Stage recyclage SST 4.664,40 € ;
- 5 stage geste et postures (marché national) 5.184,66 €
- 6 formations aux exercices évacuations douanes les Ulis, INSEE après déménagement, 4 sites DDFIP pour 4.236,00 € ;
- 200 Porte documents 13.744,44 euros
- Vérification annuelle des défibrillateurs au titre de l'année 2013 2.986,00 € ;
- 3 formations équipiers d'évacuation (Mantes, Rambouillet et V12) 2.316,00 € ;
- 5 stages de conduite en situation dégradée 17820,00 €

Formation/cessions gestion des incidents et agressions (2 vérificateurs et 1 huissier) à CFP POISSY/ST GERMAIN ET MANTES

### **B) Actions votées pour la DDFIP .**

CFP 12 ECOLE DES POSTES : porte coupe feu chaufferie + rebouchage châssis vitrés et pose casquette ;

- V52 AVE ST CLOUD : pose de boutons intermédiaire ou capteurs de présence entrée porche ;

- CFP DE POISSY, MANTES ET SAINT GERMAIN : Formation/cessions gestion des incidents et agressions (2 vérificateurs et 1 huissier) ;

- CFP DE RAMBOUILLET : Achat d'un chariot élévateur ;

- CFP DE CONFLANS ST HONORINE : Formation pose de deux détecteurs de présence ;

- CFP DE ST QUENTIN : Rampe d'accès handicapés.
- CFP DE MAUREPAS : pose d'un détecteur de présence.

### **C) Conditions de travail :**

Les modifications des horaires des douaniers à GENNEVILLIERS présentées par la directeur des douanes, et la fermeture des accueils de la DDFIP le mercredi après-midi ont été validées par les comités techniques locaux respectifs de ces directions . Ces changements ont donc été transmis uniquement pour information au CHSCT, pourtant l'article 57 du décret du 28/06/2011 précise que le CHSCT est consulté notamment avant toute transformation des postes de travail découlant de la modification de l'outillage, de l'organisation du travail, des modifications des cadences et des normes de productivité. FO s'interroge sur l'intérêt de le porter uniquement à la connaissance du CHSCT.

### **D) Risques psychosociaux :**

**Quelques données répertoriées par les médecins de prévention reprises dans les rapports ministériels 2011 :**

- **2585 situations de souffrance au travail exprimées**
- **314 situations de violence physiques**
- **169 états d'épuisement déclarés.**

### **Quelques avancées dans notre ministère :**

\* repérer, lister les risques psychosociaux au travers du document unique d'évaluation des risques professionnels (duerp)

\*répertorier les indicateurs liés à la vie du service (temps de travail, mobilité, organisation du travail et ceux liés à la santé et à la sécurité des agents (violences physiques ou verbales, accidents de service ou de travail) dans le tableau de veille social mise en place à la DDFIP en 2012.

\* alimenter l'outil de diagnostic au sein du ministère « DAST » ce dossier d'approche de la souffrance au travail, évalue le ressenti des personnes par rapport à la charge de travail à la qualité relationnelle avec l'encadrement, avec le public.

Au-delà des indicateurs, FO attend du ministère et des services déconcentrés, de véritables plans d'action. Notre syndicat a demandé à MR STOLL, la mise en place d'un groupe paritaire sur les risques psychosociaux comprenant : les directeurs DDFIP INSEE DOUANES SDNC, le médecin de prévention, un psychologue (lequel sera recruté pour ce groupe de travail )et les autres acteurs participant à la prévention (inspecteur santé et sécurité au travail, les assistantes sociales, les assistants de prévention des directions). Nous avons eu gain de cause, affaire à suivre ! mais attendons de connaître les participants à ce groupe de travail.

FO une fois de plus déplore , que la séance plénière inscrite sur une demi-journée, se fasse « au pas de course » et nous avons le net sentiment que le président du CHSCT, MR STOLL est toujours pressé de passer d'une thématique à l'autre sans qu'une réelle analyses puisse se faire. Ainsi au final, les questions diverses n'ont pu être discutées, d'autres débats ayant attrait notamment au fonctionnement du comité, n'ont pas eu lieu. Certains points à l'ordre du jour ont été reportés, quand ? nul ne le sait, espérons qu'ils ne seront pas oubliés d'ici là ! Curieusement, les fiches d'agressions nous ont été transmises pour cette séance mais sans faire l'objet d'un point du jour ?



**Ne rien faire, c'est laisser faire.**

**Rejoindre et adhérer à F.O.-DGFIP, syndicat libre et indépendant, c'est déjà agir.**

F.O.-DGFIP 78

16 Av de St Cloud 78000 Versailles

[www.fo-dgfip-sd.fr/078](http://www.fo-dgfip-sd.fr/078)

[fo.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr)

**FO DGFIP**